

SAINT BRIEUC AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
Séance du jeudi 24 septembre 2009

Délibération DB 152- 2009

L'an deux mille neuf, le vingt quatre septembre à dix-huit heures quarante cinq, les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence du Président Monsieur Michel LESAGE.

Le Secrétaire de séance est Madame Paule QUEMERE.

MEMBRES PRESENTS

HILLION	Y. DORE, D. LE MEUR, JF. PHILIPPE, S. HAMON
LA MEAUGON	A. BOTHOREL
LANGUEUX	M. LESAGE, J. AUDRAIN, J. BELLEC, S. GUIGNARD
PLEDRAN	M. RAOULT, JC. ROUILLE, M. LOPIN, JM. MOUNIER
PLERIN	R. KERDRAON, R. PEDRON, P. FAISANT, JL. COLAS, P. QUEMERE, G. LE ROUX, M. DUBOIS
PLOUFRAGAN	R. MOULIN, A. QUELEN, C. ORAIN, A. MAHE, F. LE MENEK, P. DUVAL
PORDIC	G. GASPAILLARD, J. CARE, F. LOSACH, M. CHEVE
SAINT-BRIEUC	B. JONCOUR, Y. MAYEUX, MC. DIOURON, B. BLEVIN, P. DELOURME, O. RAULT, G. BLEGEAN, J. LE GAGNE, E. SEITE, A. CROCHET, E. BOT, M. COTTRET, B. LE GONIDEC, S. GRONDIN, N. LEBRETON, Y. DREVES, A. MEYER, M. BOIVIN, M. HUBERT, P. BOURQUARD
SAINT-DONAN	L. KERBOEUF, L. BIDAULT
SAINT-JULIEN	C. BLANCHARD, J. LE BORGNE
TREGUEUX	J. BASSET, MA. JAFFRELOT, A. JOUAN, D. JEGOU
TREMELOIR	J. LE POTTIER
TREMUSON	G. LE GALL, M. HAMEURY
YFFINIAC	M. HINAULT, JY. LANOE, M. BALLAY

MEMBRES EXCUSES

LA MEAUGON	A. PORTANGUEN
SAINT BRIEUC	MC. DIOURON
TREMELOIR	D. LE POTTIER
YFFINIAC	V. LAUTREDOU

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de présents : 64

Nombre de votants : 68

SAINT-BRIEUC AGGLOMERATION

CONSEIL D'AGGLOMERATION
 Séance du jeudi 24 septembre 2009

Délibération DB 152-2009

Rapporteur : Monsieur Rémy MOULIN

Objet : Budget Principal - Décision modificative N° 2

EXPOSE DES MOTIFS

Des ajustements budgétaires rendent nécessaires l'adoption d'une Décision Modificative du budget principal de Saint-Brieuc Agglomération, pour l'exercice 2009. Cette décision s'équilibre en recettes et en dépenses :

▪ en section de fonctionnement à la somme de	500 €
▪ en section d'investissement à la somme de	746 900 €

La Décision Modificative n° 2 est votée par chapitre, avec une présentation fonctionnelle jointe.

DELIBERATION

VU l'avis favorable émis par la Commission des Finances/Ressources Humaines le 9 septembre 2009 ;

Le Bureau saisi en date du 10 septembre 2009

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Par :

Présents : 64	Pouvoirs : 4	Total : 68	Exprimés : 68
Voix Pour : 68	Voix Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

ACCEPTE les modifications budgétaires telles que décrites ci-dessus.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture
 le **01 OCT. 2009**

Et de l'affichage effectué le
 Pour le Président et par délégation
 Le Directeur Général des Services

A Jean-Paul HUBY Le Directeur Général Adjoint des Services

01 OCT. 2009

C. RIBIERAS

**P/o le Président,
 Et par délégation,
 La 1^{ère} Vice-Présidente,**

Armelle BOTHOREL
Armelle BOTHOREL

